

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à A. CÔRÉ ET C^{ie} éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE: Nominations de commissaires d'écoles et délimitations de municipalités scolaires. — Conférence d'instituteurs. — PÉDAGOGIE: Les punitions corporelles, par M. R. G. T. — Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves, par M. F. Liénard. —PARTIE PRATIQUE: I, Devoir d'invention. — II, Dictée, La maison et les matériaux de construction. — III, Explications du devoir du n° précédent. — Fable à mettre en prose, Le lion et le rat. — Arithmétique, problèmes. — Toisé. — Algèbre. — Divers: Poésie, Le curé de campagne, par Armand Berthet. — Lettre de Nazareth en Galilée, par une religieuse. — Une bonne veillée, par Marie de B.

Partie officielle

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 18 février 1882, faire la nomination suivante de commissaire d'écoles.

Arthabaska, Chester Nord — Napoléon Gouin, en remplacement de Eugène Provancher, qui a laissé permanemment la municipalité, vu qu'il n'y a pas eu d'élection dans le cours d'un mois après son départ.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 13 février 1882, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles.

Comté de Kamouraska, Saint-Eleuthère.

1. Elie St. Pierre et Damase Landry, élus en juillet 1880, mais dont l'élection n'est pas régulière vu que le président ne savait ni lire, ni écrire.
2. Andronique Ouellet et Grégoire Lagacé, élus en juillet 1881, mais dont l'élection n'est pas régulière, vu que le président ne savait ni lire, ni écrire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 12 février 1882 Annexer, pour les fins scolaires à la paroisse de Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, toute cette partie d'icelle paroisse qui se trouve dans le canton de Hope, et qui fait partie de la dite paroisse de Paspébiac, pour les fins religieuses.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du 13 février 1882. Annexer le territoire comprenant les numéros depuis quatre cent trente-et-un (431) à quatre cent soixante-et-huit (468), inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch des Aulnais, dans le comté de L'Islet, à la paroisse de Sainte-Louise, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Conférence d'instituteurs

MM. les professeurs et instituteurs de Montréal se sont réunis en conférence le 26 et le 27 janvier dernier à l'école normale Jacques-Cartier.

Séance du 26.

Après la lecture et l'adoption du compte-rendu de la séance précédente, Monsieur le professeur L. A. Brunet fit la lecture d'une conférence portant pour titre :

"Monsieur Charles de Ribbe et le Livre de Raison."

Sur motion de M. F. X. P. Demers, secondé par M. D. Boudrias, la séance est ajournée au lendemain, à 9.30 heures, A.M.

Séance du 27.

Présidence de M. J. O. Cassegrain.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. J. O. Cassegrain.

Présents: l'honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'instruction publique, MM. les abbés Verreau, Santoire et Bruyère, MM. les inspecteurs McMahon et Z. O. H. Lamarche, MM. U. E. Archambault, A. D. Lacroix, L. A. Priemeau, J. T. Anderson, J. T. Dorais, J. Ahern, G. Gervais, D. Boudrias, J. Baril, R. Martineau, P. Keegan, T. M. Brennan, L. A. Brunet, W. H. Tétrault, P. Nantel, A. Leblond de Brumath, M. P. Riordan, J. Archambault, J. G. W. McGowen, P. E. Poupert, N. Latrémouille, J. Meloche, I. Nadon, N. Boulay, S. Aubin, J. Smith, C. Dupuis, J. B. E. Demers, L. J. R. Bellefeuille, J. Toupin, J. Leroy, J. W. Tessier, L. Valiquette, G. St.-Jacques, E. C. Thibault, T. M. Black, J. Tompkins, M. Vézina, E. Ducharme, Jos. Roch, E. Mailhot, M. Brisebois, E. Colfer, P. J.

L'Heureux, N. Bélisle. J. Baulno, C. Leblanc, J. Champoux, J. Daly, J. Desroches, H. Ducharme, F. X. P. Demers, et les élèves-maîtres de l'École-Normale.

Monsieur le président soumet ensuite à l'assemblée le sujet de discussion suivant :

" Afin d'exciter l'émulation chez les élèves, serait-il préférable de faire plusieurs distributions de prix dans le cours de l'année scolaire, ou de n'en faire qu'une à la fin de l'année ? "

Comme ce sujet a déjà été longuement discuté par les membres de " l'Association des instituteurs de Montréal et de la banlieue, M. le président prie le secrétaire de vouloir bien faire lecture du compte rendu qu'en a publié " le Journal de l'Instruction publique. "

M. A. D. Lacroix dit que les distributions de prix de fin d'année ne donnent pas toujours complètement satisfaction. Il arrive souvent qu'à ces fêtes d'apparat, l'élève qui a le plus travaillé n'est pas celui qui est récompensé, mais celui qui a le plus de talents; les élèves moins doués, bien qu'ayant beaucoup travaillé, sont ainsi mis de côté. Il croit qu'en multipliant les distributions de prix, on multiplierait les inconvénients. Il ne s'objecte pas aux distributions faites dans le cours de l'année, pourvu que l'on tienne compte de la bonne conduite, du travail et de l'application des élèves et qu'ils soient récompensés.

M. F. X. P. Demers se prononce ouvertement contre les distributions de prix annuelles, parce qu'elles ne remplissent pas le but pour lequel elles ont été établies — encourager les élèves au travail. S'il est nécessaire que les élèves soient

récompensés pour leur donner de l'émulation, la récompense ne doit pas se faire attendre pendant toute une année. Il pense que des distributions de prix, au moins trimestrielles, atteindraient mieux le but que l'on se propose en récompensant les élèves.

M. D. Boudrias voudrait que le travail des élèves fût journalièrement récompensé par des bons points que l'instituteur pourrait racheter à diverses époques de l'année, en donnant en échange aux élèves porteurs de ces points des livres, images, etc., de plus ou moins de valeur, suivant le nombre de points que chaque élève aurait obtenu.

M. U. E. Archambault en se prononçant sur le sujet se pose cette question : " Avec les moyens de récompense qu'a l'instituteur à sa disposition, en quel temps vaut-il mieux se servir de ces moyens ? "

Plusieurs membres du corps enseignant sont d'opinion qu'il vaut mieux donner des récompenses dans le cours de l'année, d'autres disent qu'il est préférable d'attendre à la fin de l'année scolaire. Il croit qu'il serait difficile de retrancher les distributions de prix de fin d'année. On doit dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, se plier aux circonstances ; encourager les élèves par des récompenses sous forme de bons points, attestations, médailles d'honneur, dans le cours de l'année, et distribuer les prix à la fin de l'année scolaire.

M. l'inspecteur Lamarche encourage les instituteurs et les institutrices de son district d'inspection à donner des bons points aux élèves dont le travail et l'application méritent récompense, et il distribue les prix qu'il a à sa disposition aux élèves qui ont le plus gagné de ces points.

M. I. Nadon se prononce pour les distributions de prix faites plusieurs fois l'année.

M. le président résume les débats, et l'auditoire se déclare en faveur du système suivant :

" Les instituteurs de cette conférence sont d'avis que les distributions de prix échelonnées à diverses époques de l'année scolaire sont éminemment propres à créer de l'émulation chez les élèves. Mais lorsque des circonstances s'opposent à ce genre de distributions, les prix seront distribués comme d'habitude, et l'on évitera de tomber dans l'erreur que commettent certaines institutions qui récompensent tous les élèves indistinctement, qu'il y ait mérite ou non."

M. A. LeBlond de Brumath fait ensuite une conférence sur " la Lecture."

Il la divise en trois parties :

1o. Quelle est la meilleure méthode de Lecture ?

2o. Quels livres doit-on adopter de préférence ?

3o. Les défauts que l'on doit éviter dans la Lecture.

M. le président offre ensuite à l'assemblée le sujet de discussion suivant :

" Quelle est la meilleure méthode d'enseigner la langue maternelle ? "

M. J. Ahern, en ouvrant la discussion, dit que pour bien enseigner la langue maternelle, il faut d'abord bien parler soi-même, afin d'être en état de corriger les expressions incorrectes des élèves. C'est à tort que l'on croit enseigner la langue par la grammaire seulement : on voit tous les jours des élèves en état de répéter textuellement les règles de la grammaire, et, lorsqu'ils parlent, leurs expressions fourmillent de fautes. Pour corriger ces fautes de langage, il suggère

comme excellent moyen l'explication complète de tout devoir écrit, de la part de l'instituteur comme de la part de l'élève ; il veut aussi qu'on exige de l'élève qu'il donne la signification qu'ont les mots d'une dictée, par exemple ; qu'on lui fasse donner l'équivalent de certaines phrases prises dans cette même dictée. Par ce moyen, l'élève connaîtra, en assez peu de temps la véritable valeur d'une foule de mots dont il ignorait même l'une des significations.

M. L. A. Primeau considère l'enseignement de la langue maternelle, tant au point de vue utilitaire qu'au point de vue pédagogique, comme la matière la plus importante. Pour l'enseigner avec succès aux commençants, l'instituteur doit les faire beaucoup parler, les questionner et corriger scrupuleusement chacune de leurs expressions. Arrivés dans une classe supérieure, les élèves pourraient d'abord construire des phrases courtes et simples, puis complexes, et se préparer à faire des narrations, lettres, etc. Il croit que la lecture raisonné est le moyen le plus efficace que nous ayons pour meubler la mémoire des élèves de mots et d'expressions propres, et leur faire acquérir une connaissance assez complète de la langue.

M. J. P. Anderson partage l'opinion de M. J. Ahern, et appuie fortement sur la nécessité dans laquelle se trouve l'instituteur de corriger toutes les expressions incorrectes des élèves.

M. J. T. Dorais dit que l'instituteur doit donner l'exemple du bon langage, s'exprimer correctement et exiger la même chose de ses élèves. Il doit de plus se faire un devoir de s'assurer que l'enfant comprend la valeur et la signification des mots qu'il emploie.

M. U. E. Archambault distingue trois choses dans la langue maternelle : 1o. les mots, 2o. les phrases, 3o. le style. Dans le premier âge, l'instituteur doit se borner à enseigner à ses élèves les mots et leur signification, passer ensuite à l'étude des phrases, puis du style. Il considère comme un excellent moyen d'enseigner cette matière si importante et si difficile, l'usage de questionner les élèves et de ne pas leur permettre de répondre seulement par oui ou non, mais d'exiger d'eux une réponse complète. Il n'hésite pas à dire que la raison pour laquelle nous éprouvons tant de difficultés à enseigner un peu de français, c'est que nous n'insistons pas assez sur la définition des mots, et que nous ne faisons pas assez raisonner les élèves.

(A Suivre.)

— 000 —

PÉDAGOGIE

Les punitions corporelles

Suite.

Ceux qui crient—*A bas la férule*—n'ont peut-être pas réfléchi sur les traits de ressemblance qu'offre une famille, une classe avec la société. De même que l'on trouve dans les multiples éléments d'un prisme les mêmes angles, les mêmes arêtes, les mêmes nuances que dans le polyèdre complet, de même aussi les petites associations appelées familles, classes etc., présentent les qualités et les défauts de la société. En général l'homme qui a besoin de la prison ou de l'échafaud pour s'abstenir du crime, avait besoin pendant son enfance d'un stimulant plus énergique que les pensums, et l'on compterait certainement plus de malfaiteurs dans la société, si le martinet était relégué dans la catégorie des instruments de barbarie. Un grand nombre de citoyens très dignes, sans

ce remède énergique, n'occuperaient certainement pas les hautes positions auxquelles ils font honneur maintenant.

Quel homme un peu âgé n'a pas eu à affirmer que l'espoir d'un pays repose sur l'enfance et la jeunesse ? L'opinion publique fait-elle planer quelques soupçons sur la conduite des élèves d'une institution ou sur l'enseignement qu'ils y reçoivent, aussitôt un malaise indéfinissable comme le vague de la frayeur s'empare de tous les hommes bien pensants et pourquoi ? Parce qu'on sait que les jeunes gens transportent dans la société les défauts multipliés et agrandis qu'on a laissés croître durant les années de leur éducation. Le père de famille ou le maître d'école doit donc se conduire envers les enfants comme le roi sage et bienveillant dans la société. Quand il s'agit de châtiments, il fera en petit ce que fait le roi sur une plus grande échelle. Il proportionnera la punition à la faute, à la légèreté, à la faiblesse de l'âge, et puisque J.-C. n'a pas hésité à se servir du fouet pour chasser les vendeurs du Temple, le père ou le maître *pourra et devra quelquefois* se servir du martinet pour chasser du cœur d'enfants opiniâtres les mauvaises habitudes qui plus tard pourraient causer leur ruine.

R. G. T.

A Suivre.

— 000 —

Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves au point de vue de l'éducation morale.

D. Quelles sont les différentes vertus morales que l'instituteur doit s'efforcer surtout de conserver ou d'établir dans le cœur des enfants, et quels sont les moyens les plus efficaces à la portée de l'école ?

R. I. — *La Prudence.*—C'est la science pratique de ce que l'on doit faire et de ce que

l'on doit éviter. Elle dirige donc toutes les autres vertus dans leurs opérations, fait choix du temps, du lieu et des moyens à prendre pour arriver au but : elle règle tout dans l'homme, même ses paroles. L'instituteur l'établit chez les élèves ou les faisant réfléchir avant d'agir, en faisant ressortir dans les anecdotes qu'il raconte, dans les récits tirés de l'histoire sainte et de l'histoire profane les résultats heureux ou malheureux causés par la prudence ou l'imprudence. A la prudence se rapporte : 1° *La Prévoyance*, cette vertu qui est si rare dans les classes ouvrières et qui leur serait cependant nécessaire ; elles doivent penser au lendemain. Que l'instituteur montre aux enfants que cette vertu est nécessaire, et qui la leur fasse déjà pratiquer. 2° *L'ordre et l'exactitude*. Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place ; un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps. Chaque chose doit être exécutée avec tous les soins que réclame son importance. L'instituteur doit montrer aux enfants les heureux résultats de la pratique de ces vertus, et les tristes effets des défauts qui leur sont opposés ; il doit habituer les enfants à ranger méthodiquement leurs effets et à bien diviser leur temps ; que l'enfant veille lui-même à ses effets et qu'il soit victime de sa négligence, qu'il exécute lui-même sa besogne et qu'un retard coupable ne l'en exempte jamais ; un travail quelconque doit être exécuté tel qu'on l'a prescrit ou ordonné ; aucun exercice ne peut sans motif grave, être remis ou ajourné sans complet achèvement. Cependant que l'instituteur évite de tomber dans l'exagération, car en voulant renfermer dans des limites trop restreintes l'effervescence de certains esprits, il courrait le risque de les fausser. 3° *L'activité*. L'enfant doit

aimer le travail ; il doit travailler avec toute l'ardeur et la persévérance que comporte son âge. Que l'instituteur fasse comprendre à l'enfant que le travail du corps fortifie les membres, que le travail de l'esprit élève l'intelligence et corrobore la volonté ; que l'oisiveté épuise le corps plus encore qu'un travail modéré, qu'elle ôte à l'esprit sa pénétration et à la volonté sa vigueur ; qu'elle est la mère de tous les vices tandis que le travail apprend beaucoup de vertus. Qu'il fasse remarquer à l'enfant le contentement qu'il éprouve quand il a bien travaillé, et la tristesse à laquelle il est en proie lorsqu'il a passé son temps inutilement. L'instituteur doit donner toujours un but, mais un but louable à l'activité de l'enfant ; il doit lui montrer que la fin couronne l'œuvre et ne doit le laisser jamais abandonner un travail quelconque avant de l'avoir complètement achevé, à moins qu'une raison grave ne l'y engage. Qu'il excite dans son cœur le désir de se perfectionner toujours, de se rendre utile à lui-même et à la société. Qu'il emploie tous les moyens pour soutenir l'activité de l'enfant, l'exciter, le ramener ; il doit l'encourager à persévérer jusqu'à ce que l'on obtienne le résultat désiré : les paroles, les exemples ; les moyens d'émulation, etc...peuvent ici servir. Enfin qu'il donne à l'enfant des devoirs suffisamment longs pour l'occuper à la maison, et qu'il exige qu'ils soient bien faits.

F. LIÉNARD,
Instituteur.

PARTIE PRATIQUE

I

Devoir d'invention

L'élève formera un nom de la même racine avec chacun des noms suivants :

Terre, hérésie, gymnase, agresseur, géographe, gaz, fureur, fonction, préfet, fable, archevêque, édifice, échelle, échafaud, douceur, doigt, despote, croupe, recrue, craie, caution, lit, vitre, loge, tombe, glace, barbe, cordon, corde, troupe.

Corrigé

Terre, terrain.	Doigt, doigter.
Hérésie, hérétique.	Despote, despotisme.
Gymnase, gymnastique.	Croupe, croupière.
Agresseur, agression.	Recrue, recrutement.
Géographe, géographie.	Craie, crayon.
Gaz, gazomètre.	Caution, cautionnement.
Fureur, furie.	Lit, litière.
Fonction, fonctionnaire.	Vitre, vitrier.
Préfet, préfecture.	Loge, logement.
Fable, fabuliste.	Tombe, tombeau.
Archevêque, archevêché.	Glace, glaçon.
Édifice, édification.	Barbe, barbier.
Échelle, échelon.	Cordon, cordonnier.
Échafaud, échafaudage.	Corde, cordier.
Douceur, adoucissement.	Troupe, troupiier.

II

Dictée

LA MAISON ET LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La maison a souvent une antichambre ou un corridor, dans lesquels s'ouvrent les portes des différentes pièces du rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, chambres, cabinets, salon, quand il y en a un. Ordinairement, à peu de chose près, les appartements du premier, du second, de tous les étages, sont distribués comme ceux du bas. Un escalier conduit à tous les étages, aussi bien qu'au grenier et aux mansardes, qui sont placés sous le toit. Sous

le rez-de-chaussée, la cave, éclairée et aérée par des soupiraux, reçoit les objets qui, pour se conserver pendant l'hiver, ont besoin d'une température ni trop chaude ni trop froide, comme les viandes salées, les pommes de terre et autres légumes. Cependant ceux qui cultivent les pommes de terre sur une grande échelle sont obligés d'en mettre une bonne partie dans de grands trous qu'ils creusent dans la terre et qu'ils bouchent soigneusement pour empêcher le froid d'y pénétrer.

Pour construire on emploie la pierre, la brique, le grès, la terre, le sable, la chaux, le bois et le fer. La pierre, la brique et le grès entrent dans les murs. A défaut, on utilise la craie ou même les carreaux de glaise durcis au soleil. La terre, le sable et la chaux forment le mortier. Avec le bois on fait la charpente, les planchers ou parquets, les contre-vents, volets et persiennes à l'extérieur, et les lambris à l'intérieur. On se sert du fer pour les gonds des portes, les attaches des fenêtres, et, sous forme de pointes ou de clous, pour assembler les diverses parties des boiseries.

EXPLICATION.—*Antichambre* : pièce qui est devant la chambre ou devant les autres chambres.—*Corridor*, et non *colidor* : mot qui vient de l'italien ou de l'espagnol ; c'est, à proprement parler, l'endroit où l'on passe, où l'on court (*correre*, en italien, *courir*).—*Rez-de-chaussée* : rez, même mot que *ras* : ce qui est au rez ou au ras de la chaussée, c'est à dire du chemin ; une *chaussée*, c'est, d'après l'étymologie, de la terre foulée, pressée formant route, chemin.—*Salon* : rapprocher *salle*, et remarquer qu'on n'écrit pas *sallon*, comme le voudrait l'analogie.— On dit, par abréviation, *le premier*, *le second*, pour le *premier étage*, le *second étage* ; il habite au *premier*.—*Escalier* : rapprocher,

échelle, anciennement *eschelle*.—*Grenier* : du mot latin *granum*, grain : l'endroit où l'on serre les grains.—*Mansarde* : chambre pratiquée sous un comble brisé, ainsi appelée du nom de *Mansard*, célèbre architecte du dix-septième siècle, qui introduisit un genre de toit brisé à deux pentes permettant de donner aux appartements sous comble plus d'ampleur et aux lucarnes qui leur donnent du jour un éclairage plus direct.—*Aérée* : recevant de l'air, rapprocher *aérien*.

Chaux : en latin *calcem* (sous la forme du cas régime), d'où *calcaire*.—*Bois* : remarquer le double sens du mot : *bois*, ce qui est ligneux (du mot latin *lignum*, bois) et *bois* forêt.—*A défaut* : défaut, dans le sens de manque : quand on n'a ni pierre, ni brique, etc.—*Contrevent* : ce qui se met contre le vent, pour se défendre du vent.—*Persienne*, ainsi appelée de son lieu d'origine, la Perse ; on disait *persien*, *persienne*, pour *perse* ou *persan*.

III

QUESTIONS ET EXPLICATIONS DE LA DICTÉE
III DU NO. PRÉCÉDENT.

1° Indiquer les cinq propositions que renferme la première phrase ; dire les termes de la première proposition, de la deuxième et de la cinquième.—2° Expliquer les diverses acceptions du verbe *servir* : avec un complément direct, avec *de*, avec *à*, sans complément, et dans *se servir*.—3° Que veut dire *prétendus esprits forts* ?—4° Dans *c'est avouer*, quelle fonction font les mots *ce* et *avouer* ?—5° Que signifie *le joug des vertus* ?—6° Pourquoi dans *ajoutent-ils* le pronom personnel est-il après le verbe ?—7° Pourquoi la répétition de l'article devant *plus indispensables* ?—8° Dans la proposition, *puisque le premier de ses préceptes*, etc., quel est le sujet, quel est l'attribut ?—9° Na

devrait-on pas dire ; *c'est en méconnaître l'esprit* ; l'emploi de *son* n'est-il pas contraire à la règle ?—10° Quand *insulter* veut-il à devant son complément, quand veut-il un complément direct ?—11° Qu'est ici l'expression *que de* ?—12° Quelle fonction fait l'infinitif *regarder* ? qu'est le mot *comme* après *regarder* ?—13° Comment prononce-t-on *vacillante* ? Quel est le sens de ce mot ? (Ne pas s'étonner que certaines questions soient répétées.)

RÉPONSES

1° Les cinq propositions que renferme cette phrase sont : *Il est un bien plus puissant*, première proposition ; *que tous les autres*, deuxième ; *l'Europe entière doit aujourd'hui l'espèce de société*, troisième ; *qui s'est perpétuée entre ses membres*, quatrième, *le christianisme*, cinquième. Pour analyser la première, la seconde et la cinquième, on devra les tourner ou les compléter ainsi : *un bien plus puissant existe ; que tous les autres sont puissants ; le christianisme est ce bien*.

2° Le verbe *servir* a une foule d'acceptions, dont voici les principales : *servir quelqu'un*, être à son service, lui être utile ; il se dit aussi avec un nom de chose pour complément direct : *servir une batterie*, *servir le dîner*, *servir une table*, *servir une rente*, etc. ; on dit *servir de*, dans le sens de faire l'office de ; tenir lieu de, être employé comme, *servir à*, être utile, propre à, être destiné à ; *servir*, sans complément, être au service de l'Etat ; *se servir de*, faire usage de, employer. On dit *ne servir à rien*, en parlant d'une inutilité momentanée, et *ne servir de rien*, en parlant d'une inutilité absolue.

3° Par *prétendus esprits forts*, on entend des gens qui prétendent avoir l'esprit fort, exempt de préjugés.

4° Dans *c'est avouer*, le mot *ce*, sujet de *est*, rappelle ce qui a été dit précédemment ; *avouer* sert d'attribut à la proposition.

5° *Le joug des vertus* signifie la sujétion que les vertus imposent ; *joug* est pris au figuré.

6° Cette proposition, *ajoutent-ils*, forme une incidente, intercalée dans une citation ; le pronom sujet se rejette alors après le verbe qui annonce la citation.

7° L'article simple se répète devant les superlatifs qui se suivent.

8° Dans la proposition, *puisque le premier de ses préceptes*, etc., ce qui précède le verbe *être* fait l'office d'attribut, et l'infinitif *remplir*, précédé de l'explétive *de*, est sujet de la proposition.

9° L'adjectif *son* devant *esprit*, complément direct, n'a pas besoin d'être remplacé par *en*, comme le veut la règle quand le possesseur est une chose non exprimée dans la même proposition que l'objet possédé, parce que, dans le cas présent, le christianisme, qui est le possesseur, est en quelque sorte personnifié.

10° *Insulter à*, verbe neutre, signifie manquer d'égards ; *insulter quelqu'un*, verbe actif, veut dire, faire insulte.

11° *Que de* devant *regarder* sont mots explétifs.

12° *Regarder* est sujet réel de *est* ; le pronom *ce*, relatif à *regarder*, n'est sujet que par pléonasma. *Comme* est adverbe et forme avec *regarder* une seule expression, équivalente à *trouver*. (Explication déjà donnée.)

13° Dans *vacillante*, les *ll* ne sont pas mouillées et se prononcent séparément, chacune dans la syllabe dont elle fait partie. Ce mot est pris au figuré, signifiant, irrésolu, chancelant.

Fable à mettre en prose

LE LION ET LE RAT

Entre les pattes d'un lion
 Un rat sortit de terre assez à l'étourdi.
 Le roi des animaux, en cette occasion,
 Montra ce qu'il était et lui donna la vie.
 Ce bienfait ne fut pas perdu.
 Quelqu'un aurait-il jamais cru
 Qu'un lion d'un rat eût affaire?
 Cependant il advint qu'au sortir des forêts
 Ce lion fut pris dans des reits,
 Dont ses rugissements ne purent les défaire.
 Sire rat accourut, et fit tant par ses dents
 Qu'une maille rongée emporta tout l'ouvrage.
 Patience et longueur de temps
 Font plus que force ni que rage.

Corrigé.

LE LION ET LE RAT.

Un jeune rat sortit de terre entre les pattes d'un lion. Le roi des animaux montra son caractère magnanime : il laissa la vie à ce petit étourdi. Ce bienfait ne fut pas perdu pour sa majesté. Aurait-on jamais pensé qu'un lion aurait besoin d'un faible rat? Cependant sire lion, au sortir d'un bois, se trouva pris dans des filets, il fit tout retentir de ses rugissements, et malgré ses efforts, il n'aurait jamais pu se débarrasser, si notre rat, plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, ne fût accouru à son secours; il joua si bien des dents qu'il parvint à ronger une maille, et, détruisant ainsi les filets, mit le lion en liberté.

Que nous apprend cette fable? Que nous devons autant que possible obliger tout le monde.

— 000 —

Arithmétique

PROBLÈMES

1. Une personne achète 8 douz. de Devoirs grammaticaux à \$1.50 la douz. et les revend 15 cts. l'exemplaire. Combien a-t-elle gagné?

Rep. \$2.40

2. Un ouvrier gagne \$7.60 par semaine et dépense \$0.85 par jour. Combien lui reste-t-il au bout de l'année?

Rép. \$85.80.

3. B achète $8\frac{3}{4}$ vgs de drap à \$2.75 la vg., 3 vgs de sergo à \$1.25, 7 vgs de toile à \$0.45, 12 vgs de *winsay* à \$0.83. Il a donné un à compte de \$26.00. Combien a-t-il acheté de vgs et combien doit-il encore?

$8\frac{3}{4}$ vgs @ \$2.75.....	\$24.06
3 » @ 1.25.....	3.75
7 » @ .45.....	3.15
12 » @ .83.....	9.96
-----	\$40.92
30 $\frac{3}{4}$ vgs. Rép.	36.00

Reste dû.....\$ 4.92

4. Une personne fait assurer sa maison et son mobilier à l'Assurance de Québec à raison de $1\frac{3}{4}$ %. Sa maison pour \$5.400.00, son hangar \$320.00, son piano \$425.00, ses meubles \$2,500.00, ses argenteries \$300.00. Pour quelle somme s'est-elle fait assurer, et combien doit-elle payer?

$5400 + 320 + 425 + 2500 + 300 = \8945.00
 $\$8945.00 @ 1\frac{3}{4} \% = \$156.53\frac{3}{4}$ Rép.

5. Combien faudra-t-il payer pour faire escompter à 6 % un billet de \$125.00 dû en 45 jours?

60 jours = $\frac{1}{5}$ du capital. = \$4.25

30 jours = $\frac{1}{2}$ de 60 | \$4.25

15 » = $\frac{1}{2}$ de 40 | 2.125

1.0625

\$3.1875

Rép. \$3.19

— 000 —

Toisé

A \$4.20 le carrée, combien coûtera la couverture d'une maison de 52 pds 8 pes de longueur sur 30 pds 6 pes de largeur en dedans des murs, la couverture devant être un comble régulier?

Remarque.—Un toit régulier est celui dont les chevrons mesurent les $\frac{3}{4}$ de la largeur de la bâtisse. (Il ne s'agit pas ici de comble français.)

trouvé nous-même. Nos remerciements à M. l'abbé pour son insigne complaisance.

J. M. J.

NAZARETH EN GALILÉE.

Nous lisions dernièrement dans un journal religieux que l'on constatait en Syrie un mouvement de retour à la Ste. Eglise de la part des Grecs schismatiques. C'est avec consolation que nous attestions par plusieurs preuves la vérité de cette remarque. Nos écoles sont, comme l'année passée, fréquentées par un assez grand nombre de schismatiques des meilleures familles de Nazareth, et, en général, intelligentes, désireuses de s'instruire. Elles se distinguent par leur respect pour les religieuses, leur politesse et leur attention à écouter les explications du catéchisme. Une d'entre elles, Nazha Mâmmar, âgée de 16 ans, témoignait depuis plus d'un an le désir d'être latine; mais par prudence la Directrice semblait rejeter bien loin toutes ses sollicitations, et n'ajouter pas foi à sa sincérité. Au mois d'août dernier, Nazha est presque subitement prise d'une fièvre pernicieuse si violente que deux médecins déclarèrent aussitôt le mal sans remède. Le père et la mère, désolés de voir leur fille unique dans un danger si imminent, offrent à Dieu leur vie pour sauver celle de Nazha. Vers le milieu de la nuit elle avait déjà perdu la parole; mais elle entendait et comprenait tout ce qui se passait. Alors elle étendit la main vers le couvent de l'Incarnation, faisant signe qu'on lui amenât un prêtre; puis, qu'elle voulait communier. Le grand père de la malade se trouvait là, surtout en sa qualité de curé schismatique, et comme ayant toujours fait opposition aux intentions manifestées par la jeune fille; mais celle-ci ne paraissait

pas le voir. Le père qui cherchait à comprendre les signes de Nazha lui demande alors: "veux-tu le curé ici présent?" Un geste négatif fut la réponse, et de nouveau elle étendit la main vers le couvent: "veux-tu le curé latin?" demanda le père. Au signe affirmatif de sa fille, celui-ci se rend aussitôt à l'Incarnation et informe le rév. curé de l'état désespéré de Nazha. En quelques instants, le pasteur se rend auprès de cette brebis qui demandait à entrer dans le bercail véritable; il l'interroge; elle répond par signes, mais d'une manière très claire et positive, et fait ainsi une abjuration aussi formelle que possible. Puis, les témoins s'étant un peu éloignés, Nazha se confesse, et une demi-heure après le Père Curé lui apportait le St. Viatique. Le pain de vie préserva Nazha de la mort; car à partir de ce moment un mieux réel se manifesta et graduellement la santé revint. Aussi, dès que Nazha put faire le trajet de la maison paternelle à notre couvent, nous la vîmes accourir nous faire part de sa joie, et quelque temps après, elle renouvelait à haute voix son abjuration dans notre chapelle.

(A suivre).

—ooo—

Une bonne veillée

J'aime les joyeuses flambées des premiers soirs d'hiver, pendant que le vent ébranle la maison et que la pluie bat les vitres. Vous voyez d'ici n'est-ce pas, la salle bien close, la lampe sous son abat-jour, le bon feu de sarments pétillant avec un bruit sec, illuminant le plafond à solives et le portrait de l'aïeul dans son cadre doré? Bébé trotte dans la pièce, heureux et affairé; il touché au soufflet, et regarde avec envie son père qui tisonne, tandis que les flammes bleuâtres, longues et minces, lèchent l'écus-

son flourdélié de la vieille cheminée. Et ce sont là des questions sans fin, des pourquoi interminables, des niaiseries charmantes, des échos des naïfs étonnements du cher ange. Puis Bébé veut faire comme tout le monde : il est grand, lui, il va se chauffer aussi. Et le petit homme, grimpant sur les genoux de sa mère, pose sa tête bouclée sur son épaule, présente ses pieds au feu, et rit de tout cœur, se soulevant parfois pour déposer un baiser sonore sur la main qui le caresse.

Mère, raconte-moi donc une histoire ?

— Demain, mon mignon.

— Oh ! une toute petite... dis, veux-tu ? Après, si je dors un peu, papa m'emportera.

Pendant que Bébé plaidait sa cause, que la jeune mère cherchait dans ses souvenirs, une voix plaintive et douce retentit au dehors. C'était la complainte banale du pauvre qui mendie, mais chantée par une voix d'enfant effrayée et tremblante.

Tous trois prêtèrent l'oreille.

— Qu'est-ce, mère ? interrogea Bébé devenu soucieux.

— Le petit garçon de ce matin, mon ami ; tu sais, celui que nous avons rencontré sur la route.

— Il est donc content ce soir.

— Pourquoi demandes-tu cela.

— Mais il chante.

— Mais sans doute, il n'a que cette manière de demander l'aumône, et pourtant il a faim peut-être !.....

— Moi d'abord, dit Bébé, grave comme un docteur, si j'avais faim je pleurerais.

— Lui, n'a pas de mère pour essuyer ses larmes, mon ange, et ceux qui passent, préoccupés ou indifférents, ne sauraient deviner ses besoins. Ces accents, au contraire, où l'on sent vibrer un sanglot, s'entendent dans la nuit ; ils pénètrent dans les logis bien clos et disent à ceux qui sont calmes et reposés : « Un peu de pain, s'il vous plaît ?..... »

« Tu voulais une histoire, continua la jeune femme, en voilà une réelle et vivante. Ecoute : il fait froid, il fait noir ; la nuit

inonde les chemins, on dort dans les fermes, et les granges sont fermées. Ce pauvre être qui chante encore est un enfant comme toi : il a marché tout le jour, il se trouve las. Sans asile et sans parents, il ne dort jamais dans un berceau blanc, et nul ne se penche, lorsqu'il s'éveille pour l'embrasser et pour le bénir. Personne ne l'aime, personne ne pense à lui : il grandira solitaire, ignorant les douceurs du foyer. Tout te sourit, à toi, mignon ; tout le repousse, lui. Tu as nid chaud et soyeux ; lui, est tombé du sien... Plains-le, mon fils, vois en lui un frère. Oui, un frère, depuis qu'un autre enfant, — divin celui-là, — voulut vivre de labeurs et de privations, sanctifiant, à jamais la pauvreté et le travail. Lève-toi, nous allons appeler ce petit malheureux, tu le prendras par la main, et tu lui diras doucement : « Viens, mon ami, nous allons partager. »

L'orphelin fut réchauffé et consolé ce soir-là par l'enfant privilégié et riche.

Ah ! la bonne veillée !

La bourrasque redoublait, les arbres gémissaient sur l'effort du vent. Bébé sautait de joie, et son père, le regard attendri et rayonnant, répétait : « Comme on est bien chez nous. »

.....
 Oui on est bien au coin de son foyer. L'homme y vient retremper ses forces, oublier les déceptions et les amertumes de l'existence. Dans cet asile béni, la femme vit, aime, instruit, et l'innocence de l'enfant rayonne sur ces deux fronts pour en écarter le souci et la tristesse. La famille, on l'a dit depuis longtemps, est la source sacrée où se désaltère le cœur humain. Là seulement sont les joies vraies, les tendresses profondes et sereines. — Plus tard, dans vingt ans, quand Bébé sera un homme, que les luttes sérieuses auront creusé une ride sur son front, il se souviendra encore de cette demeure paisible et respectée, où sur les genoux de sa mère, il a reçu sa première leçon de charité.

MARIE DE B.